



**SANTE SOCIAUX  
LOZERE**

Le 28/05/2021

## **SEGUR où en est –on ?**

Depuis juillet 2020, en signant l'accord Ségur, la CFDT s'est engagé dans une négociation ou, pas à pas, les différents secteurs du soin sont valorisés.

De l'Hopital à l'EHPAD, de la branche sanitaire au maintien à domicile les salariés voient arriver des hausses de salaire.

A ce jour, dans le secteur du Handicap la Mission Laforcade propose d'augmenter les paramédicaux (AS, AES, IDE, Ergo, Kiné,...) pour la CFDT il est impensable de laisser les autres de côté !

Lors de la dernière négo la CFDT a convaincu le ministère de faire un accord de Méthode laissant le temps de négocier pour tous.

La proposition CFDT d'un accord de méthode sur 1 an, pour tous, convient à l'état et prévoit des engagements de 3 ordres :

- 1- Engagement de l'état de financer le personnel soignant et de rééducation AES et AVS dans les établissements pour personnes handicapées et SSIAD par accord à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à hauteur de 183 € net.
- 2- Engagement de l'état de contribuer financièrement à revaloriser les autres salariés dans le cadre d'un rapprochement des conventions collectives (CCN de branche que revendique la CFDT depuis de nombreuses années).
- 3- Engagement de l'état avant le 31 Décembre 2021 de mise en place, d'une conférence multipartite avec l'ensemble des financeurs et en particulier les conseils départementaux.

### **Attitude des employeurs :**

L'attitude des employeurs aujourd'hui diffère de celle qu'ils avaient devant le gouvernement en Juillet 2020.

A ce jour, ils ne souhaitent pas vraiment changer ! ils sont passer de = pourquoi pas moi à « tout pour moi, rien pour les autres » ,

### **Attitude des financeurs**

L'état est prêt à mettre la main à la poche pour les salariés qui relèvent de son financement.

Les conseils départementaux ne répondent pas, réservent leurs réponses après les élections de juin (dixit l'ADF : Association des Départements France)

### **EN RESUME :**

Si l'accord est signé :

- 183 € au 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour AS, AES, IDE, cadres, Kinésithérapeute, Orthophoniste, Ergothérapeute, Psychomotricien, diététicien

- Ouverture des négociations avant l'été dans la branche (ccn unique) pour les autres métiers
- Conférence multi partite avant décembre 2021 avec l'ensemble des financeurs pour poursuivre et pérenniser ces travaux.
- 

Ce scénario sera valable que si et uniquement si AXESS (syndicat employeur) signe l'accord de méthode.

➤ Dit autrement : la balle est dans le camp de nos Directions.

Pour cela le syndicat CFDT Santé Sociaux de la Lozère vient d'obtenir une rencontre avec Mr Julien, administrateur du GCSMS Handicap Lozère le 3 juin 2021 à 16h. L'objet étant de faire le point sur la position de chacun et tenter d'écrire et déposer une motion commune.

Pour cela le syndicat CFDT Santé Sociaux de la Lozère vient d'écrire à la présidente du Conseil Départemental le 3 Juin 2021, lui demandant de clarifier sa position et de la préciser par écrit.

Pour cela et pour aboutir au plus vite, la CFDT demande à tous ses élus CSE de saisir leurs directions, porter haut et fort la revendication :

**POUR UN SEGUR JUSTE POUR TOUS.....SIGNEZ L'ACCORD DE METHODE**

Le Secrétaire Départemental CFDT  
Santé Sociaux de la Lozère  
Vincent PRADEILLES